



« Décorons nos maisons pour les fêtes ! »

Le Conseil Municipal des Enfants vous propose de décorer votre maison pour mettre de la gaieté et de la joie pendant cette fin d'année. Il n'est pas obligatoire de mettre des décorations électriques ! vous pouvez aussi mettre des décorations faites par vos soins, dans des matériaux naturels, etc....

Pour celles et ceux qui le souhaitent, vous avez aussi la possibilité de vous inscrire pour participer à un concours des maisons décorées. Les jeunes élus passeront admirer vos décorations et un cadeau sera remis aux heureux vainqueurs et à tous les participants. Pour cela il suffit de vous inscrire en mairie par mail (mairietalludstegemme@wanado.fr) ou en téléphonant au 02 51 00 34 78, en précisant si ce sont des décorations à admirer de jour ou de nuit.



Inscriptions jusqu'au 23 décembre 2021.

Merci beaucoup de votre participation,

Les jeunes élus du CME.

